

Question présentée par le député :

M. Jean-François Girardet

Date de dépôt : 27 octobre 2015

Question écrite urgente

L'écoquartier des Vergers à Meyrin doit-il se contenter des bonnes intentions du Conseil d'Etat ?

Dans son discours de Saint-Pierre du 10 décembre 2013, le président du Conseil d'Etat déclarait solennellement vouloir « redonner l'envie de construire en encourageant mieux les communes » dans les termes suivants :

« Une place pour chacun, c'est construire pour loger nos enfants. Notre canton compte aujourd'hui 100 000 habitants de moins de 20 ans que nous devons loger dans les deux décennies à venir, et non les contraindre à s'expatrier. Cela suppose que nous redonnions l'envie de construire, en encourageant mieux les communes, en simplifiant notre réglementation et en rendant la liberté à nos architectes. Une place pour chacun, c'est aussi construire des quartiers durables et des quartiers pour tous, dans le souci de la mixité : des logements d'utilité publique pour les plus modestes, mais aussi des coopératives et, pour ceux qui le peuvent, l'accession à la propriété du logement, à condition d'y habiter. Le plan directeur cantonal 2015-2030 donne les pistes pour y parvenir. »

La commune de Meyrin construit l'écoquartier des Vergers prévoyant 1200 logements pour 3500 nouveaux habitants d'ici à 2018. Les investissements envisagés dépassent largement sa capacité financière actuelle. Des sommes considérables ont déjà été dépensées (plus de 50 millions) par la caisse communale qui devra encore investir pour plus de 120 millions bruts d'ici à 2023.

Ces importants investissements souhaités et encouragés par le Conseil d'Etat impliquent forcément une charge démesurée pour la commune de Meyrin. Les centimes additionnels communaux devraient être augmentés progressivement d'ici à 2018 pour assumer ces charges d'investissements supplémentaires. De surcroît, outre le crédit d'investissement voté par le

Conseil municipal de Meyrin en vue de la construction d'espace de vie enfantine (EVE) dans le quartier, un crédit d'investissement de plus de 48 millions vient d'être soumis au Conseil municipal pour la construction d'un groupe scolaire primaire aux Vergers dont aucune subvention cantonale n'apparaît au plan financier à ce jour.

Compte tenu des déclarations d'intention du discours de Saint-Pierre et des pistes énumérées au Plan directeur cantonal 2015-2030 pour les concrétiser, mes questions au Conseil d'Etat sont les suivantes :

- *Quelles sont les actions concrètes mises en place depuis 2013 ou projetées pour mieux encourager la commune de Meyrin à construire l'écoquartier des Vergers ?*
- *A quel montant total s'élèvera la participation financière cantonale relative à la construction de l'écoquartier des Vergers au bilan final de l'opération ?*
- *Quelle est le montant des subventions cantonales relatives au crédit de construction du groupe scolaire primaire des Vergers et à celui de l'EVE des Vergers ?*

Je remercie le Conseil d'Etat pour ses réponses précises à ce propos.